

ADJOINTS ADMINISTRATIFS EN SURCHAUFFE !



PERSONNELS ADMINISTRATIFS Toujours plus sollicités, toujours moins reconnus !

Les personnels administratifs ont dû, ces dernières années, faire preuve d'une forte adaptabilité. Leurs missions sont devenues aujourd'hui plus complexes et plus techniques. La réalité des tâches exigées par l'administration s'éloigne, jour après jour, de leur fiche de poste avec pour conséquence une dégradation de leur condition de travail. S'ajoute à cela un manque de reconnaissance financier, amplifié récemment par les arbitrages du Ségur. Et pourtant les personnels administratifs ont toujours à cœur de préserver, comme ils le peuvent, la qualité du service public. Leur légitime colère doit aujourd'hui être clairement entendue par l'administration au risque de fragiliser ce premier maillon ESSENTIEL pour notre institution.

Les critères aujourd'hui posés par le gouvernement ne leur permettent pas d'intégrer le dispositif du Ségur. Et leur faire croire est un leurre ! C'est pour cette raison que la CGT PJJ n'a pas souhaité rejoindre le mouvement d'appel à la grève dans un contexte d'inflation, difficilement supportable surtout pour les bas salaires.

La DPJJ et le ministère de la Justice n'ont aucunement la main sur le dossier Ségur. Ainsi les seules actions au niveau de la PJJ, même légitimes, n'obtiendront aucun résultat.

Seule la construction d'un réel rapport de force interministériel au niveau des trois versants de la Fonction Publique nous permettra de débloquer la situation pour les oubliés du Ségur. Comme cela l'a permis pour les professionnels de la filière socio-éducative.

Malgré l'adoption du texte, la CGT a continué ses interpellations (clic sur le courrier) aux services du 1er ministre pour tenter d'obtenir un **Ségur 3** qui pourrait inclure la filière administrative mais aussi les autres oubliés (pour la PJJ : Directeurs de

service, Attachés, SA, Conseillers Techniques, RLC, Infirmiers, For-mateurs, Stagiaires...). Sachez que la CGT PJJ est complètement partie prenante dans ce travail revendicatif mené par les fédérations CGT de la Fonction Publique. Pour notre syndicat, il ne doit pas y avoir de laissés pour compte !

Mais dans l'attente d'une extension du Ségur à d'autres métiers, **la CGT PJJ exige la mise en place im-médiate d'une revalorisation indemnitaire de 183 euros nets par mois** pour tous les exclus du Ségur. Car si la DPJJ n'a pas la main sur les fonds gouvernementaux, elle dispose en revanche de marge de manœuvre sur ses budgets pour financer des mesures catégorielles.

Enfin le salaire n'est pas la seule inquiétude des personnels administratifs. Ils demandent qu'une réflexion profonde soit menée pour une meilleure clarification de leur mission. La CGT-PJJ déplore un « foutoir » quant aux sous-régies, pourtant normalement encadrées par les textes. Nombreux collègues n'ont pas d'arrêté et ne sont même pas informés que cette mission relève du volontariat. Comme rappelé par le Directeur par intérim de la PJJ suite à notre interpellation, cette mission était historiquement tenue par les cadres de proximité. Puis, peu à peu, cette mission a été transférée aux AA sans aucune compensation financière. La CGT-PJJ exige donc que cette tâche soit négociée et intégrée au cadre réglementaire. Notre syndicat demande aussi qu'une réflexion sur les perspectives de carrière soit ouverte afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent d'avoir de réelles perspectives d'évolution en valorisant leurs compétences acquises. Le projet de création d'une centaine de poste d'AA en SA ne suffira pas. Ces perspectives de carrière doivent pouvoir s'adresser à tous les personnels de la catégorie C.

La CGT PJJ invite donc l'administration à entrer en voie négociation dès la rentrée de septembre pour :

- Exiger une mesure indemnitaire de 183 euros net/mois pour l'ensemble des oubliés du Ségur.
- Ouvrir une réflexion, avec l'ensemble des syndicats, sur les missions des adjoints administratifs.
 - Retravailler les perspectives de carrière de la filière administrative.